Activité partielle de longue durée

La direction veut négocier un accord sans avancer suffisamment d'éléments

La direction a rencontré les organisations syndicales représentatives de l'UES Dépêche pour évoquer un accord sur l'activité partielle de longue durée (prolongé en 2021), ce mercredi 14 octobre, soit 3 à 4 semaines après que les responsables ont commencé à communiquer sur ce thème auprès des salariés.

La direction a exposé des résultats prévisionnels sur l'UES Dépêche à fin d'année, en deux tableaux difficilement comparables (l'un en résultat opérationnel, l'autre en résultat courant). Ces prévisions sont bien meilleures que celles annoncées au CSE de fin septembre, mais restent négatives. Et c'est à peu près tout. Pas de prévision pour 2021, pas de base de négociation sur les économies souhaitées par la direction (« le plus possible », selon elle), pas de calendrier réaliste de négociation (« le plus rapidement possible », et même « d'ici fin octobre » dans un premier temps), pas de pourcentages d'activité partielle envisagés ni d'évocation des secteurs d'activité qui pourraient supporter à nouveau de produire moins avec moins de salariés…

Vos délégués syndicaux ont indiqué à la direction que les bases élémentaires pour négocier n'étaient pas réunies. La direction a indiqué qu'elle n'avait pas finalisée son prévisionnel sur l'activité partielle et qu'elle avait d'autres leviers d'économies sans plus de précisions. Elle a convenu qu'il fallait prendre du temps.